



sauvonslegrandecran.free.fr
sauvonslegrandecran@hotmail.com
1, rue Godefroy - 75013 PARIS
Contact : 06 65 40 32 94

Madame Geneviève ROY
Présidente
Délégation de Paris de la CCIP
Chambre de Commerce et d'Industrie
de Paris

Paris, le 24 Janvier 2006

Objet : Salle Gaumont Grand Ecran Italie

Madame la Présidente,

Par la présente, nous avons l'honneur d'attirer votre attention sur le sort de la salle Grand Ecran Italie - place d'Italie, Paris 13^{ème} - promise à la démolition prochaine au profit de magasins ("Habitat" et "H&M") par décision de son propriétaire actuel, la société EuroPalaces-Gaumont.

Il se trouve que cette salle, montée sur vérins hydrauliques pour une parfaite isolation, présente la particularité unique de réunir en un même lieu central au cœur de notre capitale :

1. une salle de cinéma dotée d'un écran panoramique géant de 240 m2 et d'un équipement technologique de pointe ;
2. un auditorium ;
3. une salle de spectacle avec scène de 200 m2, dégagements, loges équipées, vaste monte-charge directement relié au parking du centre commercial Italie 2, cuisine, espace cocktail, annexes techniques, etc...

Dès l'annonce de sa fermeture, inacceptable aux yeux des parisiens*, un collectif s'est constitué, regroupant désormais, outre les riverains, des commerçants et restaurateurs du secteur de la place d'Italie, des associations de quartier, des cinéphiles, des consommateurs de produits culturels, des acteurs culturels et sites partenaires, des salariés d'EuroPalaces, des élus, des artistes... auxquels viennent s'ajouter les milliers de signataires de la pétition pour la sauvegarde du Grand Ecran, tous âges, professions, et tendances politiques, confondus.

Si la mobilisation n'a pu empêcher la fermeture de la salle, effective depuis le 3 Janvier dernier, cette fermeture s'est faite au mépris du cahier des charges signé entre la Mairie de Paris et la société Gaumont, stipulant son exploitation au minimum jusqu'en Novembre 2006, « **ces obligations trouvant leur cause dans le caractère d'équipement culturel du complexe audiovisuel, qui doit participer à l'animation du quartier et de l'arrondissement, caractère en considération duquel le prix du terrain est déterminé** (Art.8) ».

* Voir référendum organisé par la revue Zurban en juin dernier : 90% de réponses "Non" à la question : *Faut-il fermer le Grand Ecran Italie ?*

Outre les raisons contestables de cette vente invoquées aussi bien par EuroPalaces que par la Mairie : **baisse de fréquentation** – *qui reste dans la moyenne des autres salles, et après une hausse record en 1^{ère} semaine de décembre, + 191% (grâce à une programmation en Version Française enfin obtenue après des années de programmation exclusivement en VO)* – et **déficit** – *que le simple respect du cahier des charges aurait contribué à renflouer* – il est choquant pour nous de constater qu'un grand groupe privé réalise une juteuse opération immobilière grâce à des terrains cédés à prix préférentiel par la Mairie de Paris il y a quinze ans, en échange d'obligations non remplies par la société exploitante.

C'est pourquoi nous avons demandé à plusieurs reprises l'intervention de M. Delanoë, premier garant de la sauvegarde de notre patrimoine, afin d'éviter à cette salle hors du commun de disparaître sous les gravats au profit de magasins - dont le centre commercial Italie 2 regorge déjà.

En effet, les deux nouveaux magasins sollicités par le pétitionnaire viendront s'ajouter aux 200 déjà présents dans le centre commercial Italie 2.

Il y a **980** magasins d'ameublement dans Paris.

Il y a **4 800** magasins de vêtements.

[Le Grand Ecran, lui, est unique.](#)

Sa configuration permet de le destiner à une multitude de manifestations culturelles. A Paris, peu de lieux présentent de telles caractéristiques techniques et d'accessibilité (auditorium, salles de réceptions, accès aux personnes à mobilité réduite, etc.). La salle assure également l'animation nécessaire aux restaurants du quartier, et notamment du Centre Italie 2, qui sans elle verraient leurs portes fermées à 20 heures en semaine ainsi que le dimanche. Sa fermeture définitive porterait donc un coup dur à l'activité économique du quartier en soirée et le week-end.

C'est pourquoi nous venons ce jour vous prier, à titre de membre de la prochaine Commission Départementale d'Équipement Commercial du 7 février chargée d'attribuer les autorisations aux nouveaux commerces, de bien vouloir veiller à ce qu'aucune décision irréversible ne soit prise pour le Grand Ecran avant que les parisiens soient dûment consultés sur le sujet, et que soit étudiée une alternative culturelle pour la salle, toutes demandes effectuées depuis plusieurs mois auprès de la Mairie de Paris.

Vous remerciant par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver à notre démarche, nous vous prions de croire, Madame la Présidente, à l'expression de notre considération distinguée.

Marie-Brigitte ANDREI,
présidente du
Collectif "SAUVONS LE GRAND ECRAN"

Copie de :

- Cahier des Charges
- Chiffres Film Français
- Chiffres Boursier.com
- Courrier Préfecture de Police
- Courrier de l'Association des Restaurateurs-Hôteliers de la Place d'Italie,
- Communiqué de Presse EuroPalaces
- Communiqué de Presse Mairie de Paris (TV5 Monde)
- Courrier recommandé au Maire de Paris
- Communiqué « Les masques tombent »
- Quelques réactions à la fermeture